



Intervention parlementaire

Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention : 033-2023
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2023.RRGR.55

Déposée le : 06.03.2023

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Siegenthaler (Bern, PS) (porte-parole)
Stotzer-Wyss (Büren an der Aare, PEV)
Hilty Haller (Bern, Les Verts)
Buri (Konolfingen, PVL)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Non 09.03.2023

N° d'ACE : 761/2023 du 28 juin 2023
Direction : Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
Classification : Non classifié
Proposition du Conseil-exécutif : **Rejet**

Rendre les loyers supportables : soutenir les familles par des subsides au logement

Le Conseil-exécutif est chargé de verser des subsides au logement aux familles du canton de Berne dont le loyer grève excessivement le budget afin de les soulager financièrement.

Développement :

Le loyer pèse lourd dans le budget des familles. Or, la hausse des loyers se poursuit dans le canton de Berne. Qui plus est, la crise énergétique va renchérir les charges de la plupart des locataires cette année et probablement les années suivantes aussi. Il faut s'attendre en outre à une augmentation du taux hypothécaire de référence en 2023, qui fera ricochet sur les loyers.

Les personnes qui ne parviennent plus à payer leur loyer sont nombreuses. Les familles avec enfants sont particulièrement éprouvées, car elles ont besoin de logements plus grands et donc plus chers que les personnes seules ou les couples. Le logement est un facteur important pour le bien-être et le développement des enfants, comme le constate du reste le Rapport cantonal sur la politique familiale. Or, un déménagement n'est pas sans conséquences : souvent, les loyers plus abordables ne se trouvent pas à proximité et les enfants se retrouvent arrachés à leur environnement quotidien (école, jardin d'enfants, crèche, groupe de jeu).

Depuis les années 1990, le canton de Bâle-Ville verse des subsides au logement afin d'alléger la charge financière des familles. Les enseignements tirés de cette expérience montrent que ces subsides peuvent éviter aux familles de se retrouver dans des situations précaires. Une évaluation externe en souligne les effets bénéfiques : l'effet de seuil à la sortie de l'aide sociale baisse significativement et les familles sont moins dépendantes de celle-ci. En revanche, aucun

effet négatif n'a été constaté sur les prix du marché du logement. Enfin, les subsides renforcent la mixité sociale.

Dans le contexte actuel, où le renchérissement et l'augmentation du montant des primes d'assurance-maladie obèrent davantage encore le budget des familles, il est indispensable que le canton prenne rapidement des mesures. Les subsides au logement sont un instrument efficace et éprouvé pour délester le budget des familles de façon ciblée.

Justification de l'urgence : la situation économique s'aggrave et de nombreuses familles peinent à se loger. Les charges locatives augmentent fortement en raison de l'envolée des prix de l'énergie ; beaucoup de foyers auront du mal à régler le décompte annuel qu'ils recevront en milieu d'année. On peut s'attendre par ailleurs à une remontée du taux hypothécaire de référence, toujours en milieu d'année, avec pour conséquence des hausses de loyer. Le canton de Berne doit donc introduire aussi rapidement que possible des subsides au logement afin de soulager financièrement les familles du canton de Berne.

Réponse du Conseil-exécutif

Les dépenses de logement constituent l'un des postes les plus importants dans le budget des familles. La part moyenne du revenu disponible brut par ménage déboursée dans ce domaine s'élève globalement à environ 23 %. Les ménages qui disposent d'un revenu disponible brut de jusqu'à 4000 francs consacrent, pour leur part, environ 35 % de leurs rentrées au loyer, ceux dont ce revenu se situe entre 4001 et 6000 francs, environ 26 %. Au cours des 15 dernières années, la charge locative moyenne rapportée aux revenus bruts des ménages a le plus augmenté dans les deux classes les plus basses¹.

Le Conseil-exécutif considère que le système social en vigueur dans le canton de Berne est adapté et équilibré. Ainsi, diverses prestations allègent la charge financière des ménages à faible revenu en amont du versement d'une aide matérielle, notamment dans les domaines de l'accueil extrafamilial et de l'assurance-maladie. Le dispositif a d'ailleurs été développé ces dernières années dans ces deux secteurs, avec l'introduction des bons de garde, qui permettent de mieux concilier vie familiale et vie professionnelle, et avec l'adaptation à la hausse des réductions de primes, pour ne citer que ces exemples.

À l'appui de leur requête, les motionnaires évoquent l'expérience du canton de Bâle-Ville, bien que la pénurie de logements y soit plus marquée que dans celui de Berne.

D'après les motionnaires, le versement de subsides au logement ferait baisser significativement l'effet de seuil à la sortie de l'aide sociale. Selon le Conseil-exécutif, un tel rapprochement ne tient toutefois pas compte de la disparité des contextes cantonaux. Berne connaît très peu d'effets de seuil dans le domaine de l'aide sociale en comparaison intercantonale, comme l'a montré une étude de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS)². L'introduction d'une nouvelle prestation sous forme de subsides au logement versés aux familles serait problématique dans le contexte bernois. Elle pourrait créer de nouveaux effets de seuil puisque l'octroi de ces subsides restreindrait le droit à d'autres prestations sociales voire le supprimerait (p. ex. les réductions de primes).

Ce sujet a déjà été abordé dans le rapport sur la politique familiale 2021³, qui jugeait très défavorablement l'instauration d'une telle mesure. Il est à craindre qu'une augmentation de la capacité de paiement subventionnée par l'État favorise les hausses de prix sur un marché

¹ www.admin.bso.admin.ch > Marché du logement > Faits et chiffres « marché du logement » > Charge locative > [Charge locative moyenne par classe de revenu \(09.12.2022\)](#)

² www.bsv.admin.ch > Politique sociale > Couverture sociale & intégration > Effets de seuil > [Rapport de recherche n° 14/12 « Effets de seuil et effets pervers sur l'activité »](#)

³ www.be.ch/dssi > Thèmes > Famille et société > Politique familiale > [Rapport sur la politique familiale 2021](#) (pages 21 à 24)

locatif déjà très tendu. Une partie des aides seraient alors directement absorbées par les hausses de loyers, au bénéfice des propriétaires.

D'après des estimations figurant dans le rapport, introduire un système analogue à celui du canton de Bâle-Ville engendrerait des coûts annuels directs allant de 5 à 6 millions de francs⁴, auxquels il faudrait ajouter des frais de gestion administrative. À Bâle, cette solution a nécessité la création de trois postes complets, ce qui équivaldrait à 15 équivalents plein temps supplémentaires dans le canton de Berne.

L'introduction de subsides ne résoudrait pas le problème de la pénurie de logements. D'autres mesures s'avèrent beaucoup plus efficaces pour y remédier, notamment la construction de nouveaux logements et la suppression d'obstacles bureaucratiques. Il n'est pas rare par exemple que des projets de construction ne voient finalement pas le jour en raison d'entraves excessives.

Pour toutes les raisons exposées précédemment, le Conseil-exécutif propose au Grand Conseil de rejeter la motion.

Destinataire
– Grand Conseil

⁴ Idem (page 22)